

LETTRE INFO N°16



01 / 07 / 2026

Compte Rendu CR UNSS.

DECLARATION DU SNEP FSU GUYANE

L'annonce d'une diminution de 8% de la subvention du ministère de l'Éducation Nationale à l'UNSS (1^{ère} fédération sportive chez les jeunes de moins de 18 ans et 2^{nde} fédération féminine) nous a scandalisés. Cette subvention n'a pas bougé depuis 2018 alors même que l'inflation et les coûts des transports pour se rendre sur les compétitions ont explosé.

Alors que de nombreux rapports font état de la baisse de la condition physique chez les jeunes et de la nécessité de l'augmentation de la pratique sportive et artistique, le ministère fait le choix de baisser la subvention de l'UNSS de 300 000 euros.

Pour beaucoup d'élèves et en particulier les élèves les plus défavorisés, l'UNSS est le seul moyen d'accès à une pratique physique, sportive et artistique volontaire. C'est un réel outil de lutte contre les inégalités - qu'elles soient sociales, de genre ou territoriales- et un levier essentiel face aux enjeux de santé publique, de lutte contre la sédentarité.

Ces choix budgétaires auront un impact direct sur le dynamisme dont fait preuve l'UNSS Guyane en termes de transport et de compétitions (notamment sur la possibilité de participer aux championnats de France qui constitue des expériences uniques pour les élèves de l'académie !)

La subvention du ministère de l'Éducation Nationale à l'UNSS doit être doublée. Nous invitons tous les membres de ce conseil à signer la pétition en ligne !

Si le ministère semble se désintéresser des conditions d'accès à l'activité physique des jeunes, nous pouvons également regretter une nouvelle fois l'absence de Monsieur Le Recteur, Président du conseil régional UNSS Guyane, censé piloter la politique académique du sport scolaire. Ce manque de considération accordée au sport associatif des élèves de l'Académie ne favorise ni son orientation ni sa vitalité.

D'autres choix sont possibles !

Le SNEP FSU GUYANE

COMPTE RENDU CR UNSS DU 24/06

- **Bilan des actions (2025-2026) :**
 - L'année a enregistré une hausse du nombre d'Associations Sportives (AS), passant à 56 (contre 51 précédemment), ainsi qu'une forte augmentation du nombre de licenciés, atteignant 9 151 (contre 8 386).
 - Plusieurs performances remarquables d'établissements de Guyane lors des Championnats Antilles-Guyane (en volley, basket, futsal et athlétisme) et des Championnats de France (notamment la place de vice-champion du Collège Constant Chlore en judo).
- **Situation Financière (2025-2026) :**
 - Le montant total des subventions s'élève à 217 561 €, provenant majoritairement de l'UNSS (110 901 €) et de la CTG (Collectivité Territoriale de Guyane).
 - Les dépenses de transport (districts, académiques et inter-académies) ont représenté un total de 110 915 €. L'UNSS Guyane dispose d'environ 80 000 € sur ses comptes bancaires pour démarrer la nouvelle année scolaire.
- **Dettes des AS au 15/06/2026 :** le montant total restant à payer par diverses associations sportives scolaires s'élève à 17 194,60 €, avec des situations contrastées (plusieurs collèges ont totalement remboursé leurs dettes alors que d'autres, comme le Collège Gran Man Difou ou Achmat Kartadinama, cumulent des arriérés importants).
- **Budget Prévisionnel (2026-2027) :** Le budget global est équilibré à hauteur de 233 000 €. Le poste de dépense majeur reste le transport (districts et académique) estimé à 104 250 €.
- **Calendrier Prévisionnel (2026-2027) :**

Rentrée et Réunions (Septembre - Octobre 2026)

- **16/09/26 :** Journée du sport scolaire
- **17/09/26 :** Réunion des coordonnateurs UNSS (Sinnamary)
- **18/09/26 :** Rentrée de l'UNSS, CRUNSS, district, commission sportive (Sinnamary)
- *Du Samedi 17 Octobre 2026 au Mardi 3 Novembre 2026 : Vacances de la Toussaint*

Compétitions d'Hiver (Décembre 2026 - Février 2027)

- **08 et 09/12/26 :** Championnat académique de cross collèges et lycées (Montsinéry)
- *Du Samedi 19 Décembre 2026 au Lundi 04 Janvier 2027 : Vacances de Noël*
- **13/01/27 :** Jeux de l'UNSS GUYANE (Sinnamary)
- **20/01/27 :** Journée promotionnelle benjamin rugby (Kourou)
- **27/01/27 :** Challenge section sportive foot-ball collège (Saint-Laurent)
- **03/02/27 :** Journée formation jeunes officiels (Guyane)
- *Du Samedi 06 Février 2027 au Jeudi 18 Février 2027 : Vacances de Carnaval*

Printemps Sportif (Mars - Avril 2027)

- **03/03/27 :** Championnat académique de volley ball lycées (Kourou)
- **03/03/27 :** Championnat académique de basket ball collèges et lycées (Kourou)
- **10/03/27 :** La lycéenne et collégienne run color (Balata)
- **16 et 17/03/27 :** Championnat académique de Raid collèges et lycées (Apatou)
- **24/03/27 :** Championnat académique d'athlétisme collèges et lycées (Saint-Laurent)
- **24/03/27 :** Championnat académique de futsal lycées (Saint-Laurent)
- *Semaine Olympique*
- *Du Jeudi 25 mars 2027 au Lundi 12 avril 2027 : Vacances de Pâques*

Grands Événements et Inter-Académies (Fin Avril - Juin 2027)

- **14/04/27** : Championnat académique de foot à 8 collèges filles et garçons (Kourou)
- **21/04/27** : Journées des arts collèges et lycées (Cayenne)
- **21/04/27** : Challenge d'Académie de Badminton collèges (Sinnamary)
- **21/04/27** : Challenge d'Académie de Natation collèges (Sinnamary)
- **28/04/27** : Jeux de l'UNSS Antilles Guyane (Martinique)
- **28/04/27** : Championnat Guyane Antilles basket 3c3 collèges (Martinique)
- **28/04/27** : Championnat Guyane Antilles volley ball 4c4 lycées (Martinique)
- **Du 30 avril au 3 mai 2027** : Jeux Oyaroni (Maripasoula)
- *Du Vendredi 30 avril 2027 au Lundi 10 mai 2027 : Vacances d'Ascension*
- **06/05/27** : Championnat académique de hand collèges (Cayenne)
- **12/05/27** : Championnat Antilles Guyane Futsal garçons (Guadeloupe)
- **19/05/27** : Championnat Guyane Antilles de Hand collèges (Cayenne)
- **26/05/27** : Challenge section sportive hand ball collèges (Kourou)
- **02/06/27** : Championnat académique de futsal collèges (Cayenne)

BOUDAY Xavier. Pour le SNEP FSU Guyane

SUITE MOUVEMENT INTRA. Guyane

Des recours vont être engagés en Guyane, suite à l'annonce des résultats des affectations intra par le Rectorat (affectations hors vœux, ...)

Les recours seront examinés en Guyane le 9 juillet prochain.

Les collègues EPS ayant sollicité un recours (au nombre de 4 à ce jour) seront accompagnés par le SNEP FSU Guyane.

7 collègues déjà présents dans l'académie obtiennent une affectation au mouvement intra et changent donc d'établissement à la rentrée.

C.S.A Guyane

Le comité social d'administration est l'instance que l'administration doit obligatoirement consulter avant de prendre certaines décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services

C'est une instance où les élu-es des organisations syndicales du MEN représentent les personnels face au Recteur d'académie. **Le SNEP FSU Guyane siège** au sein de la FSU dans cette instance.

Le prochain C.S.A (comité Social d'Administration) sera réuni le 7 juillet. L'ordre du jour concerne l'ajustement des postes (créations supplémentaires, redéploiement de moyens,...)

APPRENTISSAGE DE LA NATATION : L'URGENCE DES MOYENS

COMMUNIQUE DU SNEP FSU

En ce mois de juin, le SNEP-FSU a multiplié les actions médiatiques visant à dénoncer le manque de moyens dédiés à l'enseignement de la natation.

Dans une période qui est marquée par une répétition des épisodes de canicule liée au réchauffement climatique, il est indispensable que toute la population puisse investir les lieux de baignade ou les loisirs aquatiques en sécurité. Or le chiffre des noyades ne cesse de s'alourdir de jour en jour, révélant les carences évidentes de l'apprentissage de la natation, en termes de moyens, de volonté institutionnelle et de vision à long terme.

Le SNEP-FSU rappelle que l'école constitue le seul lieu d'apprentissage pour toute la jeunesse. L'apprentissage de la natation est fondamental en termes de sécurité et de santé publique. Il doit être plus qu'une priorité affichée et devenir une action publique d'ampleur.

Trois leviers sont à activer conjointement et urgemment pour y répondre :

- Une priorité dans les programmes de la discipline pour imposer la natation comme point de passage obligatoire dans l'acquisition de la culture sportive à l'école. Devenir nageur·se, c'est être capable de performance comme de sécurité pour soi et pour les autres. C'est un apprentissage technique exigeant qui demande du temps pour se stabiliser, donc des cycles d'enseignement à différents niveaux de classe.
- Des moyens fléchés dans les dotations horaires des établissements doivent y être affectés. La réduction de l'effectif du groupe classe doit permettre un temps d'intervention pédagogique augmenté auprès de chaque élève. Cela donne à l'enseignant·e plus de temps d'observation des élèves et lui permet de mieux répondre aux besoins.
- Enfin, si 14 % des collégien·nes sont aujourd'hui privé·es de natation durant leur cursus, c'est qu'il manque 1 000 piscines (estimation SNEP-FSU) sur tout le territoire. L'absence ou l'éloignement des bassins doivent être résolus par un plan d'investissement pluriannuel à la hauteur de l'enjeu.

Par ailleurs, la surveillance des points de baignade doit être renforcée. Cela passe par un recrutement de maîtres-nageurs.

La vie n'a pas de prix, garantir à chacune et chacun l'accès à ce savoir essentiel est d'une urgence absolue, l'État doit s'engager !

En AG, lors des stages, partout... les profs d'EPS affichent leur mécontentement !

RETROUVEZ CI-DESSOUS EN PHOTOS / VIDEOS ET ARTICLES DE PRESSE TOUTES LES ACTIONS MENEES DANS LES ACADEMIES

<https://lesite.snepfsu.fr/sujets/agir/campagnes-pour-leps/actions-natation/>



ELECTIONS PROFESSIONNELLES. DEC 2026

DES ELECTIONS ? POUR QUOI FAIRE ? POUR ELIRE QUI ?

Ces élections sont organisées par l'Administration de L'Education Nationale dans tous les corps (professeurs certifiés, professeurs agrégés, professeurs EPS, PLP, non titulaires...) afin de « mesurer » la représentativité des Organisations Syndicales présentes, et **désigner ainsi les représentants des Personnels** qui participeront aux commissions consultatives pour y défendre les intérêts individuels et collectifs des collègues et des disciplines.

C'est un **RDV important** pour l'ensemble de la profession; en effet, il s'agit pour chacun de voter pour élire **SES** représentants syndicaux, **ceux qui siègeront** face aux représentants de l'administration.

La présence des élus syndicaux lors de ces commissions permet un suivi personnalisé des dossiers, un traitement égalitaire pour tous, le respect des textes, et plus généralement dans la défense de tous les personnels, et de toutes les disciplines, quelque soit le problème!

—→ Vous avez un problème dans votre établissement, avec votre EDT, sur une installation sportive, avec votre supérieur hiérarchique, avec un ou des collègues, un souci avec votre compte rendu de PPCR, avec votre barème pour les mutations, avec votre promotion,...

- ***Vers qui avez-vous le réflexe de vous tourner?***
- ***A qui pensez vous pour vous défendre ?***
- ***Qui appelez vous pour répondre à vos question ?***



LE SNEP FSU bien sûr !

Alors, pour que nous puissions à l'avenir continuer à être force de proposition, prolonger nos actions pour l'EPS, poursuivre l'organisation de stages EPS, persévérer dans le suivi individuel des collègues, ...

Il faudra voter MASSIVEMENT ! Le % de participation sera attentivement observé et analysé par l'administration ! Ne laissons pas le pouvoir à l'Administration !

Faites vous entendre !!

JOURNEE D'ACCUEIL DU SNEP FSU Guyane.

AU CAMP MARIPAS.

Journée d'accueil au CAMP MARIPAS organisée par le SNEP FSU Guyane

VENDREDI 02 OCTOBRE 2026.

NOTEZ ET BLOQUEZ CETTE DATE DANS VOTRE AGENDA !

Constitution du bureau académique SNEP FSU Guyane :

Secrétaire académique : EGEA Andrea

Trésorier académique : CHASSAING Romain

Corpo : EBION Boris et EGEA Andrea

Non titulaires / sport scolaire : BOUDAY Xavier

Communication : EGEA Andrea

Installations / équipements : EGEA Andrea

Santé : EBION Boris et EGEA Andrea

FSU : EGEA Andrea et BOUDAY Xavier

CONTACT : s3-guyane@snepfsu.net



Je vous remercie pour votre attention.

Et vous souhaite au nom du bureau académique d'excellentes vacances d'été.

Syndicalement,

EGEA Andrea.

Pour le SNEP FSU Guyane.